



# École Élémentaire George Sand - Frouzins

## CR du Conseil d'école du 18 Octobre 2016

### I - RENTREE SCOLAIRE

- Présentation de l'équipe pédagogique et éducative : les enseignants, les parents élus, les représentants de la commune.
- Effectifs des élèves : 75 petits, 84 moyens et 78 grands soit 237 élèves. Un nouvel élève est inscrit pour le mois de novembre.
- Effectif des ATSEMs :

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avt 9H	annexe	1	1	2	<u>1</u>	<u>1</u>
	G.Sand	<u>3</u>	<u>3</u>	<u>3</u>	<u>3</u>	<u>3</u>
9H	annexe	3	3	2	3	3
	G.Sand	5	5	5	5	
13H	annexe				5	5
	G.Sand	<b>3</b>	<b>3</b>		<b>3</b>	<b>3</b>
14H	annexe	<b>1</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	<b>1</b>
	G.Sand	4	4		4	4
15H	annexe	2	2		2	2
	G.Sand	5	5		5	5

Les enseignantes demandent un réaménagement des horaires l'après-midi pour deux des ATSEMs (14h30-16h au lieu de 15h-16h30). La commune attend les décisions qui seront prises au 1<sup>er</sup> janvier après le regroupement à la communauté d'agglomérations du Muretain.

### II - VIE SCOLAIRE

- Règlement de l'école :

Prise en compte des modifications au règlement départemental :

→ Pas de changement d'horaires. A noter les APC de 16h à 16h45 le mardi et le jeudi. Les familles ont pris connaissance des nouvelles mesures de sécurité et des accès aux portails des écoles. Il est bien précisé que la responsabilité des enseignants s'arrête à 12h, 16h (les jours d'APC) et 16h30. Les élèves qui se présentent en retard à l'annexe doivent se présenter sur le site principal.

→ Le cahier de suivi des apprentissages : les modalités d'évaluation sont fixées par les enseignantes et les parents informés. Les progrès des enfants sont consignés dans un cahier de suivi des apprentissages.

→ Il est précisé l'interdiction de fumer et de vapoter dans les écoles et à proximité.

→ L'organisation des récréations en fonction des apprentissages et des horaires des écoles.

Le règlement de l'école a été voté à l'unanimité.



# École Élémentaire George Sand - Frouzins

## CR du Conseil d'école du 18 Octobre 2016

### III - PROJET DE L'ECOLE

Sorties prévues durant la période :

- le 18/11/16 : cinéma à Muret pour les petits et les moyens/petits (série de courts métrages sur le thème du loup).
- le 21/11/16 : musée du Lherm pour les grands et moyens/grands pour la fabrication du pain et du jus de pomme.
- Chorale de l'école : toujours d'actualité. La date est en attente de la réunion d'occupation des salles le 22/11/16.

### IV - COOPERATIVE SCOLAIRE

- Bilan de la fête : un retour positif des familles mais aussi un plus grand investissement des parents pour l'installation et le rangement. Les enseignantes tiennent à remercier les parents qui ont aidé à la réussite de cette fête. Pour la sécurité, certains parents avaient oublié leurs invitations. Merci aussi à la police municipale pour sa présence discrète et efficace.

Un bilan financier positif : achats 835€, recette 1773€, 937€ de bénéfice.

- Adhésions : la participation des familles s'élève à 2100€, une moyenne de 10,5 € par famille.

Il y a 5300€ disponibles cette année pour un investissement probable sur du matériel de sport (tapis, engins pour la cour). La mairie a versé 2498€, accordés pour nos projets de sorties (transports).

Au mois de décembre, un spectacle a été réservé et un goûter est prévu.

### V - HYGIENE ET SECURITE

-Alerte incendie : prévoir une sonnerie extérieure.

-PPMS : tout s'est passé selon le scénario prévu. Il faudra envisager d'autres scénarii (blessés...). Il faudra prévenir la gendarmerie et la police municipale à chacun de nos exercices et passer leur transmettre l'alerte ainsi qu'à l'école A.France. Les parents demandent à ce qu'un exercice ait lieu sur le temps ALAE.

- Parking de l'école : il a été remarqué que beaucoup de parents se garent n'importe où.

### VI - PERI-SCOLAIRE

Effectifs : 170 à 195 enfants à la pause méridienne, 6 animateurs, 2 ATSEMs et le personnel de cantine aident au repas.

- Les enfants de grande section mangent à partir de 13h au mieux, ce qui fait très tard pour des enfants de cet âge. Une solution est à l'étude pour qu'ils mangent plus tôt. Les activités vont débiter après les vacances d'automne et le début de l'année est consacré à la mise en place des règles de vie.

- Après la classe : chaque animateur a en charge une classe pour le goûter. Des activités musique, zumba, conte sont envisagées.